



Paris, le 24 novembre 2010

COMMUNIQUE DE PRESSE

Communication de la Commission sur l'avenir de la PAC :

La viticulture ne doit pas être le dindon de la farce !

Lors des présentations de la Communication de la Commission sur la PAC à l'horizon 2020, et les débats qui s'en sont suivis, il a été annoncé que le secteur viticole ne serait pas directement concerné par la réforme annoncée pour 2014. En effet, estimant la dernière OCM encore très récente, la Commission n'envisagerait pas d'apporter des modifications substantielles pour ce secteur avant « 2015 ou 2016 ».

Pour la Confédération des Coopératives Vinicoles de France, cette situation, que certains pourront considérer a priori rassurante, constitue en fait un grave danger pour la viticulture.

« Il ne faut pas oublier que la réforme de la PAC sera accompagnée de nouvelles perspectives financières pour la période 2014/2020 », souligne Denis VERDIER président de la Confédération des Coopératives Vinicoles de France. « On parle de diminutions importantes, qui pourront impacter le secteur viticole. Rappelons que l'enveloppe actuelle est déjà insuffisante : pour les investissements, les budgets sont consommés jusqu'en 2013 ! Nous ne pouvons donc faire abstraction d'un débat aussi important. »

De plus, plusieurs des thèmes qui seront traités dans le cadre de la réforme constituent également des enjeux majeurs pour la viticulture, par exemple la régulation des marchés, le renforcement de l'organisation des producteurs ou le développement rural.

Enfin, l'OCM actuelle connaît de graves dysfonctionnements, et nécessite un bilan à mi-parcours, comme le prévoient d'ailleurs les textes. Même s'il est nécessaire de conserver des mesures spécifiques pour la viticulture, des aménagements substantiels sont indispensables sur plusieurs points, en particulier l'encadrement des plantations de vigne ou le maintien d'un équilibre entre régions pour l'enrichissement.

« La viticulture ne doit pas être le dindon de la farce. Elle doit participer aux débats, au même titre que les autres filières » martèle Denis VERDIER. « Nous travaillerons en ce sens auprès des organisations horizontales, à Paris comme à Bruxelles, et appelons Bruno LE MAIRE et Dacian CIOLOS à en tenir compte. »

Contact presse : Christine ASSY - 01 44 17 58 86 – christine.assy@vignerons-cooperateurs.coop

Les Vignerons Coopérateurs
TOUT UN ÉTAT D'ESPRIT